

INSTRUCTIONS A DONNER PAR L'EXPÉDITEUR

L'expéditeur est tenu d'indiquer, cans le cadre ci-dessous et sur le colis la mantere dont il doit être dispose le son ca voi en cus de non-divinison. Les instructions ci-dessous sont seules acumises. El es peuvent tre données soit par crit, soit et soulignant ou en completant le contexte imprime

LES COLIS POUR LESQUELS LEXPEDITEUR NA PAS DONNE D'INSTRUC-

Si la livraison du coli- décrir a recor de present authetin he paut avoir de je demande

a) que le colts soit renvoye immediatement ou à expitation d'en des description :

b) que le colis soit réexpédie au même destinataire cans une autre localité

c) que le colis soit remis ou réexto dié à (1)

(d) que je sois informé par un avis de non-remise

c) que lavis de non-remise son adresse a "

f) que le colis soit vendu à mes risques et p'rils.

q) que le colis soit traité comme abandonné.

Signature de l'expéditeur

(1) In Alguer le nom du nouveau destinataire et mendionner eventueilement si le colls don êfre llyre sans perce-tion du montant du rennoursement du coatre payement d'un somme d'érie re au nontan primité.

(2) indiquer event settement se nom et l'adresse d'une tierce cersonne sans le paye de destination

L'expediteur qui testre que e colls ne soit nas reexpedie doit l'indiquer par une annotation en recto du bulletin d'expédition et sur le colls.

RÉCÉPISSÉ DU DESTINATAIRE

Le soussigné décia e avoir recu es colis désigna au recto du présent bulletin

Signature

En cas de non livraison, que ce colis soit vendu à mes risques et périls.

90